



## **Consultation sur le Livre vert relatif au Personnel de santé** **Contribution du projet HPRO Card**

HPRO Card est un projet financé en partie par la Commission Européenne et visant à réunir l'ensemble des autorités compétentes en charge de près de 10 millions de professionnels de santé européens.

La sécurité du patient impose de disposer d'un outil d'identification fiable et harmonisé au niveau européen pour les professionnels de santé migrants.

La carte européenne de professionnel de santé est un instrument de sécurité qui a pour but d'interroger en temps réel les bases de données des Autorités compétentes pour vérifier l'identité et la qualification du professionnel de santé ainsi que son aptitude à exercer.

HPRO Card fournit un outil réactif pour faciliter la mobilité des professionnels de santé, particulièrement dans le cadre de la prestation de service et des missions d'intérim dans les établissements de soins.

Cet outil d'authentification professionnelle permet d'envisager également l'accès sécurisé aux applications métiers telles que les dossiers médicaux électroniques, la e-prescription ou les programmes de Développement Professionnel Continu.

A cet égard nous nous félicitons que ce projet soit cité dans le livre vert relatif à la mobilité des professionnels de santé publié par la Commission européenne le 10 décembre 2008. Dans son livre vert, la Commission prévoit de « suivre les progrès réalisés » dans le cadre de cette initiative. Nous nous tenons à la disposition de la Commission européenne et de la direction générale santé et protection des consommateurs afin de leur présenter les dernières évolutions des travaux du projet HPRO Card et de réfléchir ensemble à la façon dont la carte pourrait remplir les objectifs recherchés par la Commission.

